

AR PREFECTURE

016-211601687-20161118-20161105D-DE
Regu le 21/11/2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 18 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PENIGNAUD – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSÉS : MME GAILHOUSTET

MM. BOIREAU – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIR :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M. BOIREAU a donné pouvoir à MME SAVIN

M. SUTRE a été nommé secrétaire de séance.

2016-11-05 D

Objet : SIVOS – Modification des statuts

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'avenant aux statuts du SIVOS Coulgens – Jauldes relatif aux modalités de dissolution du syndicat.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les statuts « historiques » du syndicat actent du retour à la Communauté de Communes Braconne et Charente du terrain et du bâtiment « école maternelle » en cas de dissolution du SIVOS. Il précise que dans le cadre de la fusion au 31 décembre prochain des Communautés de Communes Braconne et Charente, Charente Boème Charraud, Vallée de l'Echelle et de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, ce terrain et le bâtiment reviendrait à la Communauté d'Agglomération GrandAngoulême.

Monsieur le Maire précise que cette perspective ne protège pas les intérêts des communes de Coulgens et de Jauldes qui ont portés et supportés l'investissement cette école maternelle. Il donne lecture de l'avenant qui a été élaboré par le SIVOS et qui stipule le retour du bien à la commune de Jauldes moyennant le versement d'une indemnité compensatrice, à la commune de Coulgens, au prorata des contributions financières des deux communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts du SIVOS Coulgens-Jauldes.

Fait à Jauldes, le 21 novembre 2016

Le Maire

Eric SAVIN

